

# RAPPORT SUR

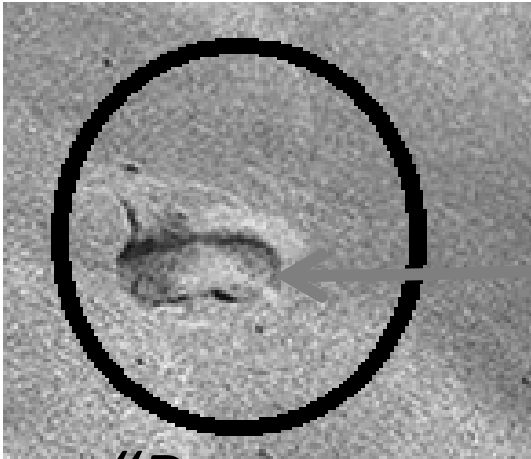
**PAYSAGE**

**ET ECONOMIE**

*[Document]* **UNE APPROCHE DE LA  
CONVENTION EUROPEENNE DU  
PAYSAGE**

*Joaquín Romano. U. Valladolid  
romano@eco.uva.es*

8e CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR  
LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE



## Réflexion de départ: →

- “Paysage et l'économie constituent des représentations sociales qui ont fait l'objet de nombreuses études. Chacune d'entre elles suit ses propres théories, mais elles sont dans la pratique fort semblables dans la mesure que les deux sont intimement liés pour composer le cadre de vie quotidienne pour les personnes et les communautés “

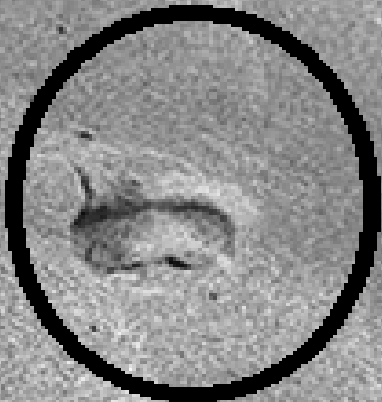
# Une question de départ

- Pourquoi ce qui a uni la pratique, paysage et l'économie, est séparé par les théories académiques ... principalement d'ordre économique?

Il s'agit donc là d'une réflexion de nature *conceptuelle* visant à réactualiser nos schémas de pensée. Conscient que en ce qui concerne la nature de l'économie, le point de départ est toujours empirique, mais la conceptualisation, même les faits les plus évidents, il est toujours profonde et originale.



Nous avons commencé dans le Rapport en soulignant l'opportunité qui offre la Convention européenne du paysage pour aborder la discussion méthodologique des sciences sociales en profondeur, dans le sens de contester la disciplinarité cartésienne dominante avec la transdisciplinarité, qui permet l'approche des théories à la réalité a travers d'une **connaissance significative** de la relation entre l'économie et le paysage dans le cadre de vie quotidien.

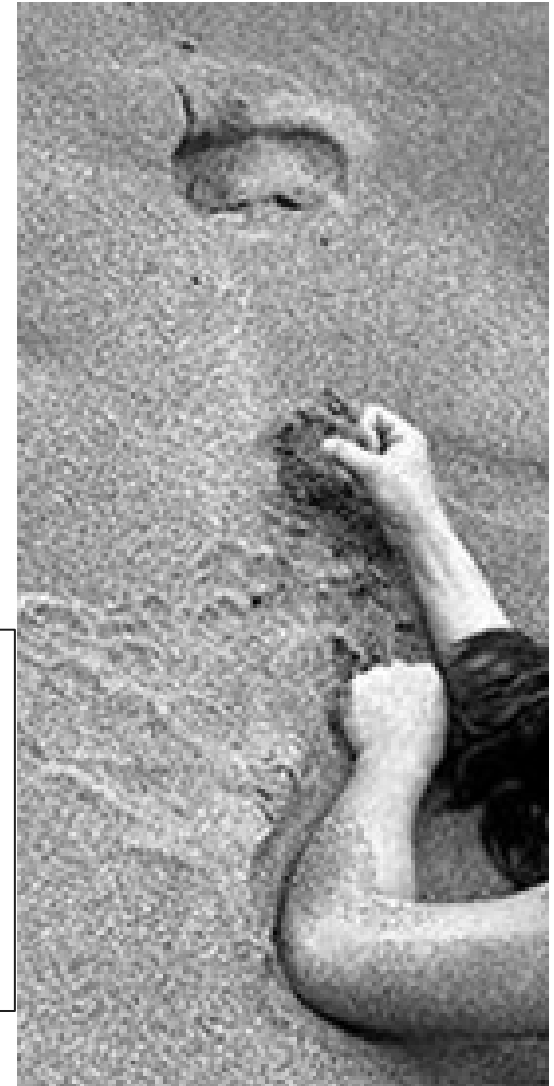


*Le concept de paysage tel qu'énoncé la Convention ...:  
...offre une approche de connaissance significative (sutil)"*

*« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »*

Ce concept exprime les interactions entre natures et cultures, le matériel et l'immatériel, des individus et de la communauté ... *"dans la volonté d'affronter de façon globale et frontale le thème de la qualité des lieux où vivent les populations"*

**Telle que précise la recommandation CM/Rec(2008)3** du Comité des Ministres aux Etats membres, sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage : *« Le concept de paysage tel qu'énoncé par la Convention est différent de celui qui peut être formulé dans certains documents qui assimilent le paysage à un 'bien' (conception patrimoniale du paysage) et le qualifient (paysage 'culturel', 'naturel', etc.) en le considérant comme une partie de l'espace physique. Ce nouveau concept exprime au contraire la volonté d'affronter de façon globale et frontale le thème de la qualité des lieux où vivent les populations*



# *Qualité des lieux expression de qualité de vie*

Les lieux sont espaces vitales, où est représenté le code universel qui doit donner un sens à la vie humaine: S'inquiéter dans « *la mise en scène du monde* » pour construire collectivement "un monde meilleur" ..

La clé est dans le paysage

Cela exige que l'économie doit être mise au service des citoyens et non à l'inverse.



# Qualité des lieux:

## Aspects essentiels dans la relation économie et paysage

- *“le thème de la qualité des lieux où vivent les populations, reconnue comme condition essentielle pour le bien-être (compris aux sens physique, physiologique, psychologique (Sociologique) et intellectuel) individuel et social, pour un développement durable et comme ressource favorisant les activités économiques ».*

Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres



Photos: Paisaje humano  
Pepa de Rivera

### Aspects essentielles dans le Rapport:

- 1-Paysage et bien-être .
- 2-Paysage et emploi.
- 3- L'économie publique à travers du paysage.



# PAYSAGE EUROPÉEN ET BIEN-ÊTRE




**Le paysage peut-il  
renouveler l'économie  
du bien-être ?**



*La clé est dans le paysage*

**COMPRENDRE LE BIEN-ÊTRE POUR COMPOSER LE DÉVELOPPEMENT**





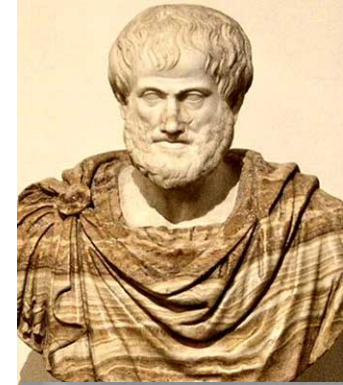
Le paysage aide à prendre conscience de la discordance entre une croissance économique et le bien-être social, en offrant un argument contondant que doit être considéré un référent détaché pour l'ample littérature économique développée dans le même sens (1)

## COMPRENDRE LE BIEN-ÊTRE POUR COMPOSER LE DÉVELOPPEMENT

- (1) Dans cette ligne, soulignent les travaux d'Aristoteles, Veblen (1899), Mishan (1969), en passant pour ceux-là de Hirsch (1976) et Scitovsky (1976, 1981 et 1987) ou Hirschman (1986) jusqu'à Jackson (2009) et Piketty (2013) en arrive aux contributions fondamentales de Galbraith (1958) Sen (1984) Daly et Cobb (1989), Ostrom (1990) ou les plus récents de Layard (2005).

## COMPRENDRE LE BIEN-ÊTRE POUR COMPOSER LE DÉVELOPPEMENT

- Aristote, pour qui l'économie semble inséparable du reste des institutions sociales, affirmait que l'étendue de la propriété devait être telle qui permettait "de vivre modérée et libéralement" (autosuffisance), bien qu'en nuancant que "il est plus nécessaire d'égaliser les ambitions que la propriété, et cela ne s'obtient pas si une éducation suffisante n'est pas donnée par les lois"
- Tibor Scitovsky, s'enfonce dans le domaine de la motivation **et la perception**, aspect qui a été proverbialement exclu des points de vue orthodoxes qui abordent le comportement du consommateur. Scitovsky argue que le bien-être a été confondu avec "consommation" et, par conséquent, avec croissance économique, mais le progrès humain doit aussi être mesuré depuis la perspective de la **qualité**.



*Elionor Ostrom montre que l'économie n'est pas limitée aux "biens privés". Un domaine dans lequel la question de l'engagement est très importante sont les biens dits publics et communs. Ostrom dit que "Une personne qui contribue à la fourniture d'un bien purement se soucie pas vraiment de qui d'autre l'utilise, ou quand et où, du moment qu'un nombre suffisant d'autres individus partagent le coût de la fourniture."*



# Evaluation du bien-être et de sa soutenabilité

Stiglitz, Sen et Fitoussi (2008). Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr)

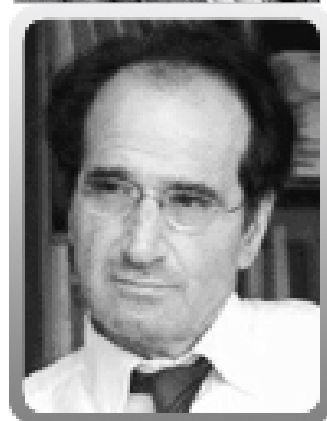
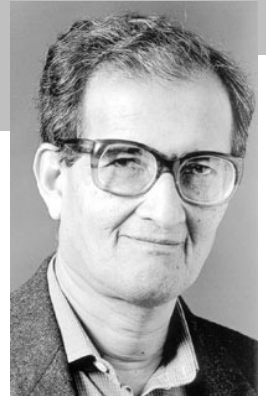
**Le bien-être** présent dépend à la fois des ressources économiques comme les revenus et des caractéristiques non économiques de la vie des gens : ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent faire, leur appréciation de leur vie, leur environnement naturel.

**La soutenabilité** de ces niveaux de bien-être dépend de la question de savoir si les stocks de capital qui importent pour notre vie (capital naturel, physique, humain, social) seront ou non transmis aux générations à venir.

« Ce que l'on mesure a une incidence sur ce que l'on fait. Si les mesures sont défectueuses, les décisions peuvent être inadaptées.

Le choix entre accroître le PIB et protéger l'environnement peut se révéler être un faux choix dès lors que la dégradation de l'environnement est prise en compte de manière appropriée dans nos mesures des performances économiques. »

« Pour autant, parvenir à décrire plus parcimonieusement la qualité de la vie qu'en utilisant une série d'indicateurs non monétaires est un réel défi »



# ***Si Les mesures du bien-être sont défectueuses ...***

... À cause de ne pas savoir (ou ne pas vouloir savoir) incorporer l'évaluation de la perception de la réalité (la dimension paysagère de l'économie)

La clé est dans le paysage

## ***...les décisions sont inadaptées (inacceptables)***

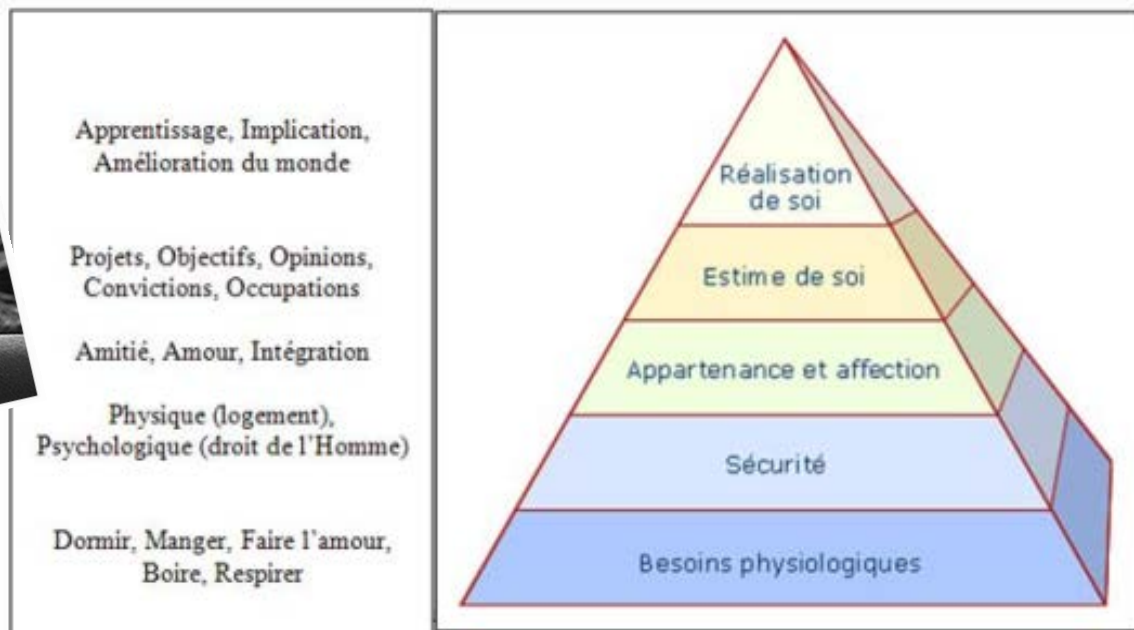
« L' écart entre la mesure statistique des réalités socio-économiques et la perception de ces mêmes réalités par les citoyens peut s'expliquer de plusieurs manières :

- – Il se peut que les concepts statistiques soient appropriés mais que le processus de mesure soit imparfait.
- – Il existe de surcroît un débat sur le choix des concepts pertinents et l'usage approprié des différents concepts.
- – En présence de changements de grande ampleur en matière d'inégalité (et plus généralement dans la répartition des revenus), le produit intérieur brut (PIB) ou tout autre agrégat calculé par habitant peut ne pas fournir une évaluation appropriée de la situation dans laquelle la plupart des gens se trouvent. Si les inégalités se creusent par rapport à la croissance moyenne du PIB par tête, beaucoup de personnes peuvent se trouver plus mal loties, alors même que le revenu moyen a augmenté.
- – Il se peut que les statistiques habituellement utilisées ne rendent pas compte de certains phénomènes qui ont une incidence de plus en plus grande sur le bien-être des citoyens. Si, par exemple, les embarras de la circulation peuvent faire croître le PIB du fait de l'augmentation de la consommation d'essence, il est évident qu'ils n'ont pas le même effet sur la qualité de la vie.
- – Enfin, la manière dont les statistiques sont rendues publiques ou utilisées peut donner une vision biaisée des tendances économiques. Ainsi, place-t-on généralement l'accent sur le PIB, alors que des notions comme celle de produit national net (qui prend en compte les effets de la dépréciation du capital) ou celle de revenu réel des ménages (centrée sur les revenus effectifs des ménages au sein de l'économie) peuvent être plus pertinentes. Or il peut y avoir entre ces chiffres des différences prononcées. Le PIB n'est donc pas erroné en soi mais utilisé de façon erronée. Nous avons ainsi besoin de mieux comprendre l'usage approprié de chaque instrument de mesure. »

Stiglitz, Sen et Fitoussi (2008). Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social.

Si les mesures sont défectueuse ...nous avons besoin de les renouveler

**Le paysage peut renouveler l'économie du bien-être :**



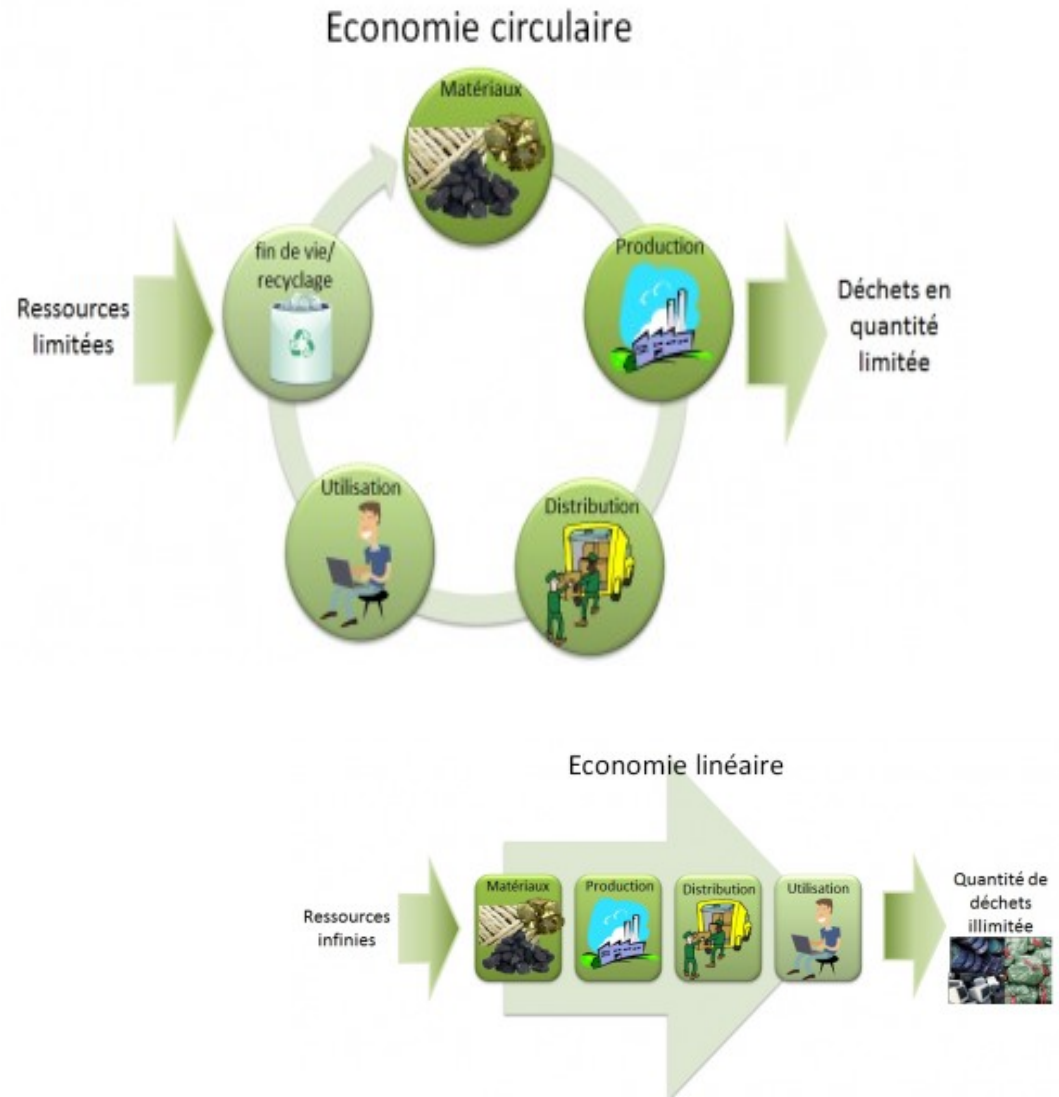
## 1.-Mettre les nécessités en face des préférences

«~~S~~les citoyens ont le souci (*le besoin*) de la qualité de l'air et si la pollution de l'air augmente, les mesures statistiques qui l'ignorent offriront une estimation *inadaptée* (*inacceptable*) de l'évolution du bien-être des populations. Il se peut (*On est complètement sûr*) également que la tendance à mesurer des changements progressifs ne soit pas à même de rendre compte des risques de détérioration brusque de l'environnement comme dans le cas du changement climatique. » Stiglitz, Sen et Fitoussi (2008)

Le paysage peut renouveler l'économie du bien-être :

## 2.- Mettre une économie circulaire en face de une économie linéaire

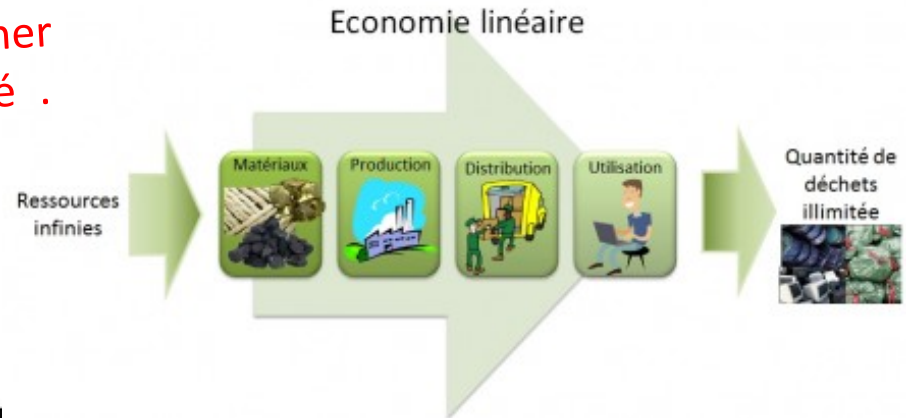
*Avoir les pieds sur terre*



# Economie Linéaire:

Le paysage vue comme marchandise, ce qui réduit la nature et la société à être objets de consommation

- Bien-être économique ... avoir / consommer
- Bien-être quantitatif une fonction d'utilité .
  - Humano-être : *Je pense donc je suis*
  - Dualisme le paysage - une économie

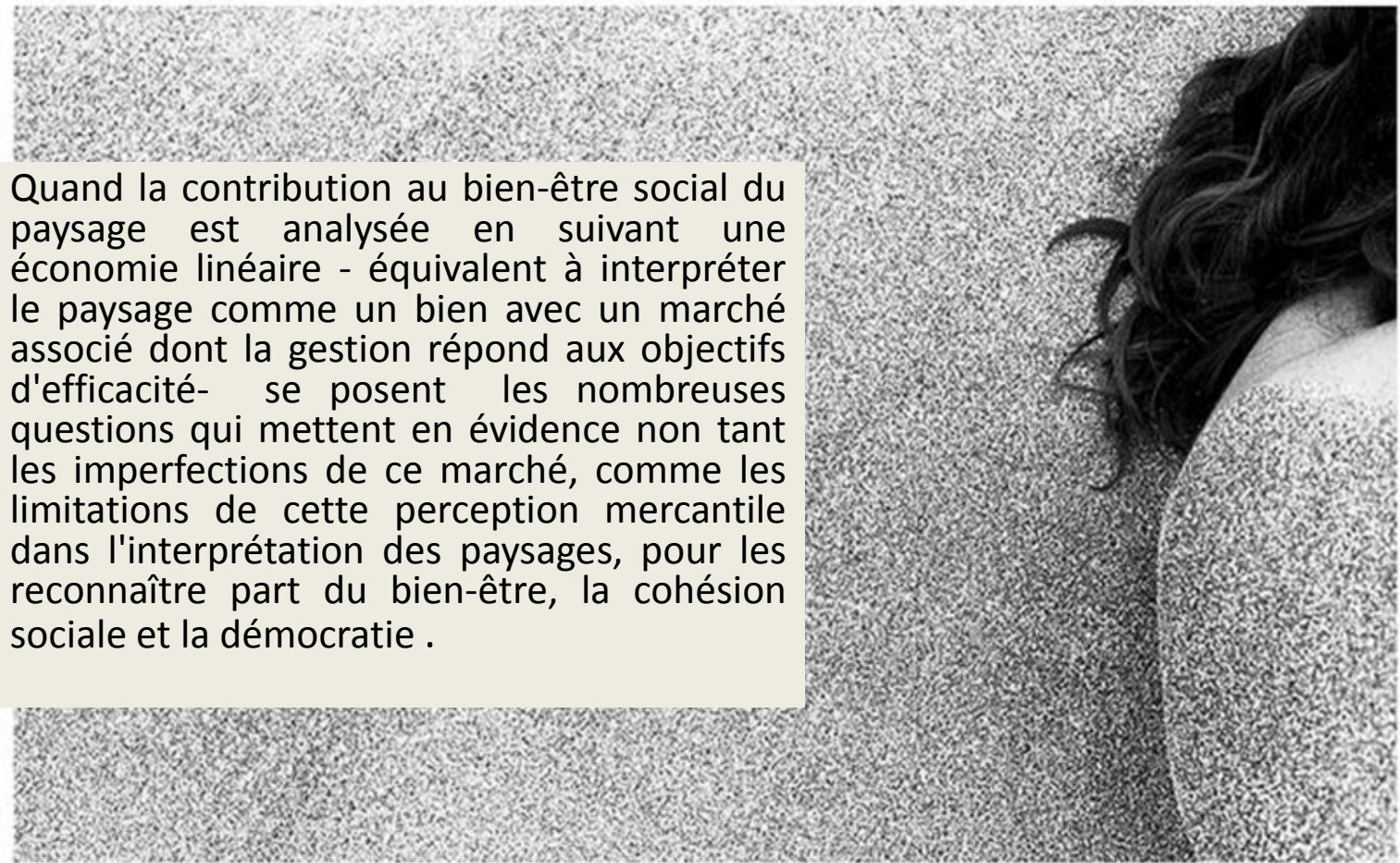


Bien-être économique ... avoir / consommer



Bien-être individuel et à court terme  
déterminant du bien-être social les  
Nécessités comme préférences  
personnelles Effacer le souvenir





Quand la contribution au bien-être social du paysage est analysée en suivant une économie linéaire - équivalent à interpréter le paysage comme un bien avec un marché associé dont la gestion répond aux objectifs d'efficacité- se posent les nombreuses questions qui mettent en évidence non tant les imperfections de ce marché, comme les limitations de cette perception mercantile dans l'interprétation des paysages, pour les reconnaître part du bien-être, la cohésion sociale et la démocratie .

*Économie du gaspillage parce qu'il ne sert pas à la vie humaine et au bien-être humain dans l'ensemble .*

« Les politiques et stratégies de développement durable offrent des résultats très importants, surtout dans l'intégration d'interventions publiques. Mais beaucoup d'entre elles sont limitées par les résistances de différents groupes d'intérêt, surtout économiques, parmi lesquels beaucoup exercent un pouvoir au niveau global, mais toujours avec des perspectives de court terme » Rapport final d'évaluation du IV Programme pour l'environnement de la Commission européenne





La société européenne, qui historiquement est restée culturellement unie à d'autres continents dans un **sens possibiliste**, c'est-à-dire en explorant et profitant des meilleures possibilités et ressources disponibles afin d'atteindre le bien-être social et le développement durable.

Celle-ci peut-être entraînée de se transformer, au début du XXI<sup>e</sup> siècle par une main invisible (noir) en un **déterminisme économique**, dans lequel les actions de l'homme, sa façon de penser et tout ce qui se produit dans son environnement, sont déterminés de façon permanente par une cause et une conséquence économique, supposée optimale, qui affecteront nécessairement les possibilités sociales dans le futur, et qui met en risque la qualité de lieux.

# Le paysage fait face à la vision partielle de l'économie

*Quand la théorie économique, elle reconnaît seulement la partie physique et mercantile du paysage, elle perd tout réalisme, devient dogmatique et met en question la bonne volonté et l'intelligence humaine, essentiellement émotionnelle et collective (Psychologique et sociologique).*

- *Le paysage mercantile visible, maintient une considération utilitariste du paysage, liée à l'espace physique dans ses dimensions quantitatives, mécaniques, statiques et matérielles, définies dans un système isolé de la société et la nature. Les préférences des individus se considèrent données (l'hypothèse de optimum de Pareto), mais il est si irréel comme la monnaie (1).*
- *La réalité a besoin de la compréhension de la partie immatérielle du paysage, et de la reconnaissance des nécessités et préférences subjectives basées sur des émotions qui donnent les sens à la qualité de vie, et la pensée collective qui oriente la gestion de cette réalité que nous partageons les européens qui est en même temps économique, sociale et écologique, unique et diverse.*



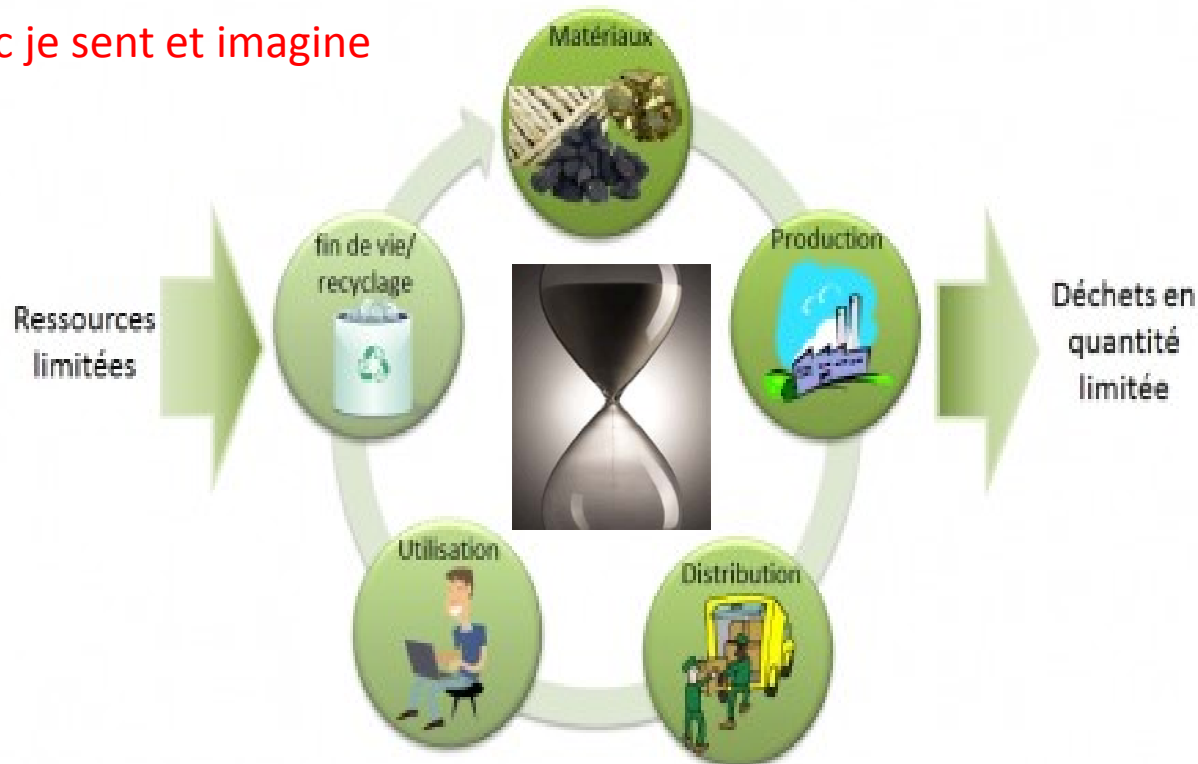
(1) Tout le monde se sert de la monnaie pour mesurer la valeur des choses ou des services produits ou vendus, mais personne ne sait vraiment *pourquoi* la monnaie a de la valeur. **Charles Gave**

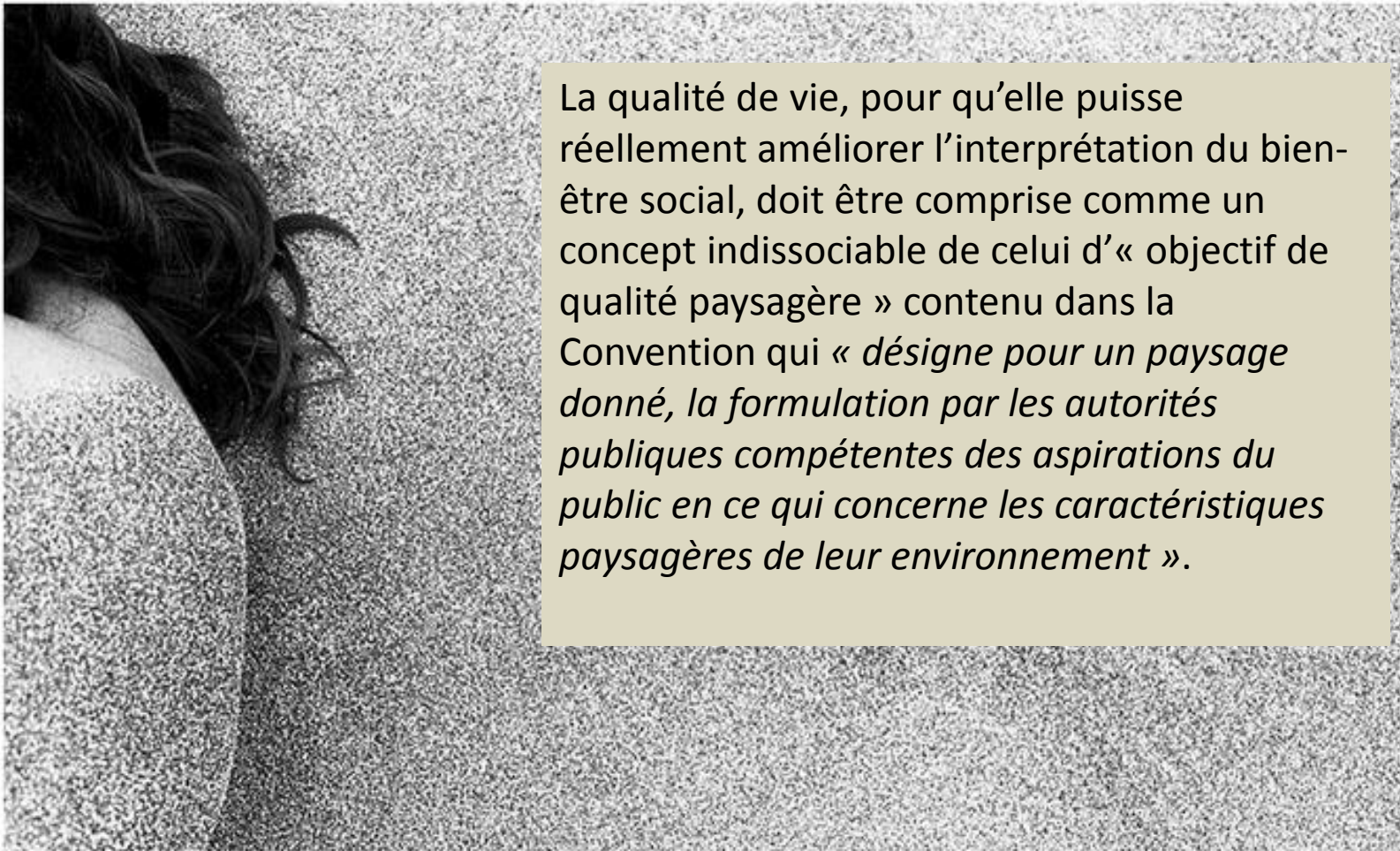
# Economie circulaire:

Le paysage est lié à la qualité des lieux et de développement durable.

- Bien-être économique ... sentir / vivre le Bien-être qualitatif: matérielle et immatérielle
- Conscience du multidimensionalite des relations humaines
- Sentir Humain : je pense donc je sent et imagine

## Economie circulaire





La qualité de vie, pour qu'elle puisse réellement améliorer l'interprétation du bien-être social, doit être comprise comme un concept indissociable de celui d'« objectif de qualité paysagère » contenu dans la Convention qui « *désigne pour un paysage donné, la formulation par les autorités publiques compétentes des aspirations du public en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur environnement* ».

Parmi les aspirations du public on distingue la préservation du patrimoine culturel, matériel et immatériel identitaire des communautés, le respect des autres cultures et des formes de penser différentes, inhérent à la diversité et à la richesse des paysages, et le soin holistique de la nature.

# Transition à partir du paysage: Expériences en Europe

De nombreuses expériences en Europe montrent la capacité du paysage à s'intégrer dans l'économie du bien-être la contribution des activités non lucratives et leurs biens communs, parmi lesquelles se trouvent celles qui satisfont les nécessités vitales mais aussi celles qui définissent les liens culturels qui donnent une identité aux communautés.

La clé est dans le paysage

- **L'Économie sociale**
- **Education émotionnelle et l'apprenant actif**
- **L'agriculture écologique**
- **La récupération du paysage rural**
- **Tourisme responsable**
- .....

Celles-ci sont le résultat de la coopération et non de la compétition, et montrent la capacité humaine à entretenir des relations économiques basées sur des valeurs sociales (*Réinventer la morale*) et la nature.



*No solo de pan  
vive el hombre*

Paysage  
Bien-être social  
Cohésion sociale  
Democracie

Le bien-être est lié aux paysages dans la reconnaissance de son apport à le développement de la mémoire collective qui facilite la satisfaction des nécessités vitales, et sa contribution au sentiment d'appartenance à un lieu et à une communauté localement active, assise sur un espace physique, mais globalement créatrice d'une culture adaptée écologiquement, et ouverte aux droits de l'homme et des valeurs universelles qui se manifestent à travers du paysage, qui sont essentiels à la démocratie et la cohésion sociale.

# Le paysage est la clé pour la nécessaire rénovation de l'économie du bien-être



- Le paysage comme il est défini dans la Convention se montre comme un élément clé du renouvellement des théories économiques au service de cet objectif de bien-être social, et le développement durable , étant donné qu'il facilite la compréhension du bien-être à une échelle spatiale et temporelle multiple, il permet de récupérer la valeur des économies locales vernaculaires en tant que partie essentielle de la culture et les valeurs humaines , et en définitive la préservation de la qualité des lieux

# Paysage et emploi : au-delà du marché du travail.



- Emploi et paysage, maintiennent des liens indissociables: L'emploi crée les paysages, et à son tour les paysages créent les emplois.

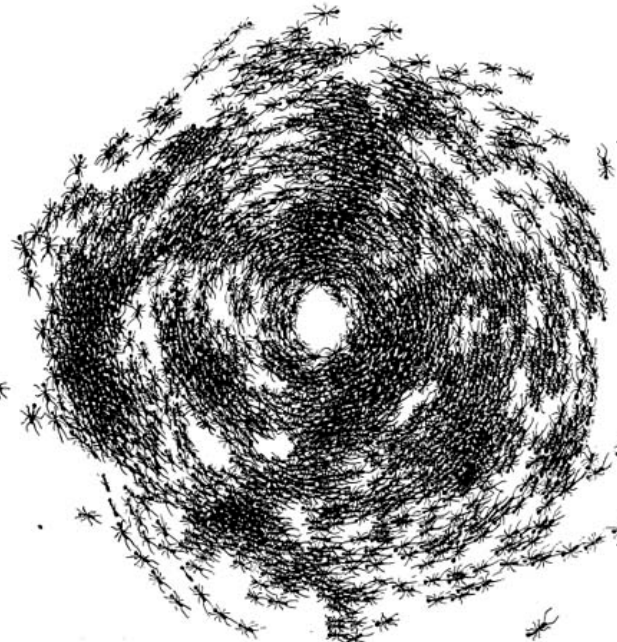


La Convention européenne du paysage contient une référence ample, explicite et implicite, à cette relation entre le paysage et l'emploi.

Son préambule affirme : « Notant que le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et **qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois** ». Aussi, la reconnaissance du fait que « le paysage contribue à la formation des cultures locales »,



- Adopter un point de vue paysager de l'économie est essentiel pour reconnaître ses **cercles vicieux** et trouver une solution rationnelle au problème économique, social et écologique paradoxal de l'emploi.



La productivité du travail signifie que si nos économies cessent de croître, nous courons le risque de laisser les gens sans travail. L'augmentation du chômage génère l'augmentation des dépenses sociales. Des dettes supérieures ne peuvent être révisées qu'à travers l'augmentation des revenus fiscaux des revenus futurs, ce qui suppose d'entrer dans une spirale créant des désincitations à l'emploi, qui, accompagnées de la chute prévisible de l'emploi public en vue de corriger les déséquilibres fiscaux, dessinent un panorama du marché du travail désolant.

Grâce à la définition du "travail" que d'habitude emploient des économistes, malgré le fait que la crise économique a affecté en Espagne fondamentalement au secteur de la construction, avec une composition de la force majoritairement masculine de travail, cependant ce sont les femmes celles qui ont subi des pertes plus intenses d'emploi à mesure que la crise a avancé et les politiques d'austérité ont été mises en place. Rodríguez Fernández M.L.(2013)

Dans le paysage, l'emploi ne peut pas être dissocié du mode de vie, il est très difficile de l'appréhender selon des concepts classiques et de l'estimer d'après des mesures quantitatives.

Le travail comprend les activités rémunérées, travail formel, mais est apprécié à la fois dans sa condition générique d'actions, tâches ou d'activités physiques et intellectuelles que réalise une personne. (élasticité infinie du travail. Lewis(1954).

- Le temps de travail ne doit pas seulement être valorisé comme un temps rémunéré, en attendant le produit marginal est égal au salaire, il est essentiel d'acquérir le sentiment de participation à un ouvrage collectif, ainsi que la volonté de construction d'un modèle de société avec des valeurs sociales solides créées collectivement et d'examiner les opportunités de disposer de temps libre dédié à la réalisation de projets particuliers et sociaux développés hors du marché, sans but lucratif.



# Dans le paysage ... on est tous appréciés

- Le développement du secteur de l'économie sociale offre un modèle pour l'orientation de l'emploi dans le secteur privé.
- Les solutions coopératives pour l'emploi, comme les proposées par les entités de réinsertion sur le marché du travail ainsi que de nombreuses autres formes d'organisation qui résultent de l'incorporation dans l'emploi d'autres valeurs que celles d'ordre strictement économiques, apparaissent comme plus innovatrices dans le renforcement des organisations.

Ce changement requiert une forte volonté politique et la conviction que si le paysage est une manifestation de la démocratie dans laquelle tout le monde participe au travers de ses activités quotidiennes, l'emploi doit être reconnu comme un droit inhérent au fait d'être un membre actif de la société.



*Dans une perspective du paysage, on ouvre la possibilité d'établir un plus ample cadre des politiques d'emploi, en considérant une stratégie de sensibilisation sociale sur ce phénomène, qui inclut les propres employeurs, lesquels savent évaluer les bénéfices de disposer un climat adéquat organisationnel, dans lequel chaque travailleur se sent reconnu et apprécié par son travail. Aussi aux propres employés, en particulier les publics, qui doivent activement participer pour développer son activité dans une atmosphère de travail décente.*



*Selon l'OIT (2010) : « Un environnement de travail décent est essentiel au bien-être des individus. En plus de générer un revenu, le travail facilite le progrès social et économique, et renforce les personnes, leurs familles et les communautés. Mais tous ces apports ne sont possibles qu'avec un travail décent, et que ce travail décent corresponde aux aspirations des individus dans leur carrière ».*



La conscience de la transformation du paysage qui détache la Convention, devrait supposer un changement dans l'orientation de l'emploi vers plus de qualité du travail et le développement de politiques inclusives, qui permettent à tous les citoyens de participer à la préservation des patrimoines matériels et immatériels qui forment le paysage et sont garants de la qualité de vie

En matière d'emploi, l'intégration des jeunes et des femmes sur le marché du travail européen doit être reconnu comme une priorité, ceux-ci représentant la nouvelle sagesse qui va alimenter la vitalité du paysage.

Une jeunesse sans avenir condamne à ces lieux à un avenir sans jeunesse, comme il est tristement évident dans le domaine rural dans les dernières décennies.



Photo: Justino Díez (2013)

- La Convention offre une forte impulsion à la participation, la sensibilisation, la formation et à l'éducation au paysage, dont dépend notre capacité à reconnaître toutes ces formes de travail qui nous entourent.
- Elle offre aussi les moyens de répondre à son renouveau et à sa conservation, dans la mesure où le paysage de l'Europe est le résultat d'un métabolisme social et écologique en changement permanent qui requiert une vision de l'emploi large et plus inclusive.




# Paysage et économie publique : une vision holistique .

L'une des réussites les plus remarquables de la Convention , est d'offrir des propositions qui aident à dépasser le débat académique sur la nature de bien privé ou public du paysage, alimenté par une partie de la littérature économique.

- Le paysage est un patrimoine commun, qui contribue au bien-être individuel et social, donc la protection, la gestion et l'aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour tous, ainsi que la compréhension intégrée des aspects économiques, sociaux et écologiques.
- Dans le paysage ces aspects ne forment pas trois piliers indépendants, mais ils forment à l'inverse des composantes indissociables qui déterminent ces perceptions individuelles et collectives au travers desquelles le paysage nourrit un développement commun.



- Dans cette aspiration des populations, de vivre dans des paysages de grande qualité et de participer activement à son développement, motivé par la Convention, le public se reconnaît inhérent du privé, et les perceptions personnelles viennent déterminées aux jugements de valeur et les règles collectives.

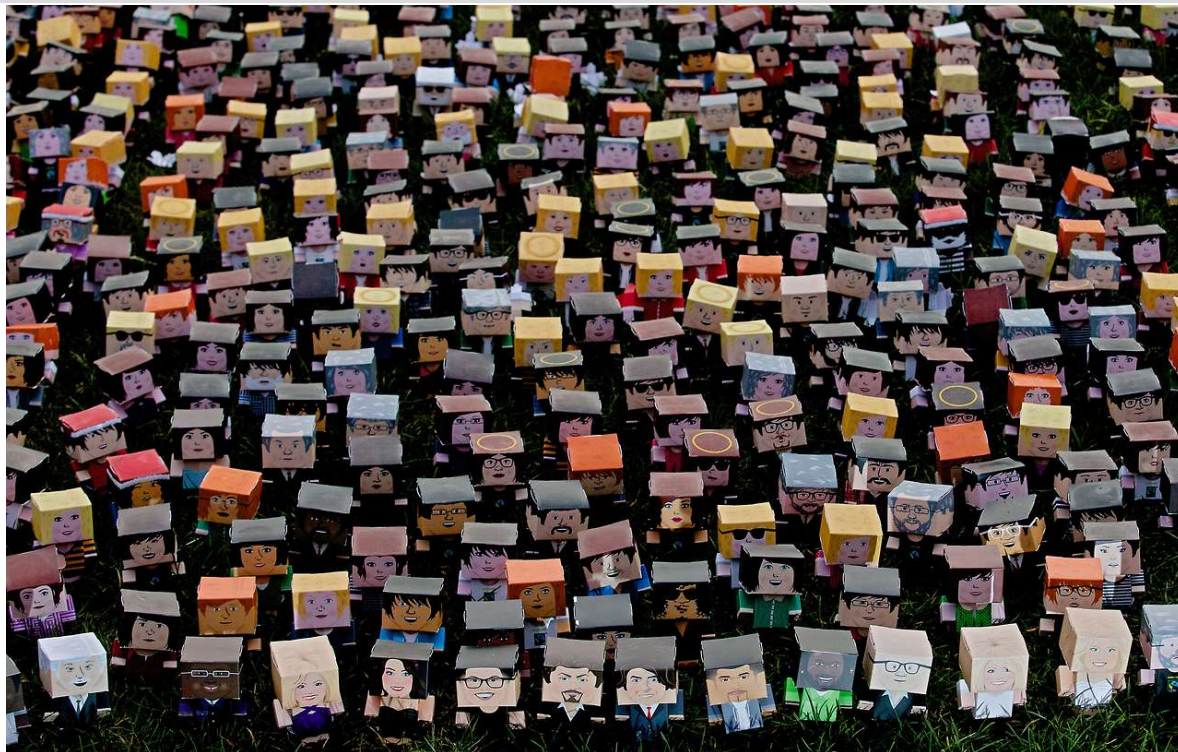


**Le dessin des institutions doit maintenir une juste correspondance entre son objet et l'environnement. Les institutions sociales, politiques et économiques sont la matière première plus importante de la vie collective.**

Dans cette prise en compte des aspirations des populations à profiter de paysages de grande qualité et de participer activement à leur développement promue par la Convention, le public est reconnu comme inséparable du privé et, à l'inverse, les perceptions personnelles sont conditionnées par les jugements de valeur et les règles collectives. La compréhension de ce fait si élémentaire devrait permettre de dépasser la notion restrictive de l'intervention publique conçue seulement pour pallier les défaillances des marchés privés.

Surpasser le débat de si celui qui doit consommer est l'État pour redistribuer l'excédent, ou si l'excédent reste aux mains du secteur privé.

- Les paysages sont toujours le résultat d'une participation directe et pour cela les processus de prise de décision se résolvent tant dans une logique institutionnelle formelle où se façonnent les règles, que dans une logique informelle, dans laquelle se développe un esprit personnel et collectif, élément déterminant final de tout système territorial.

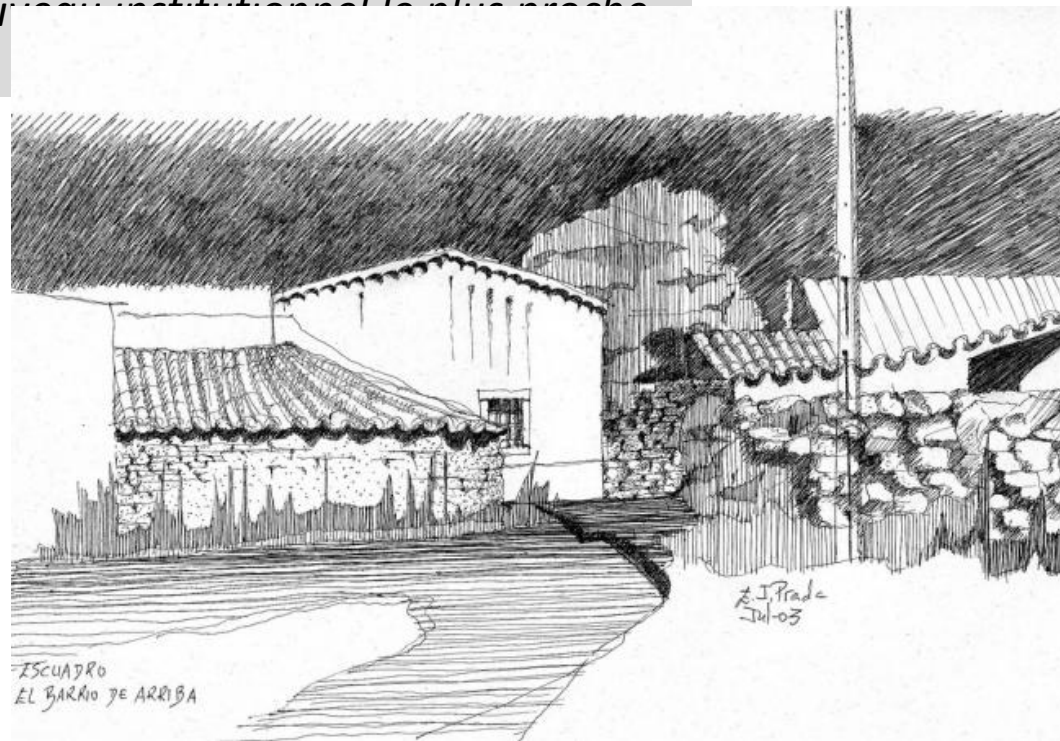


Les modèles institutionnels doivent répondre aux comportements des acteurs culturels et naturels présents dans le paysage, dont la préservation est déterminée par l'appréciation de la stabilité et de la récurrence de sa dynamique.

*Fairtrade Foundation : Proteste en face du Parlement Britannique pour sensibiliser du papier fondamental des petits agriculteurs dans l'économie mondiale.*

- La Convention souligne les opportunités offertes par le paysage ainsi que le rôle particulier des autorités locales et régionales, en reconnaissant le principe de subsidiarité tel que défini dans la Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, selon laquelle « *les actions devraient être menées au niveau institutionnel le plus proche des citoyens* ».

Se reconnaissent les responsabilités des autorités publiques en matière du paysage, en entendant que cette assomption volontaire d'engagements en matière du paysage vient à fortifier ses institutions au moyen des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation et de participation publique proactive.



Dibujo sobre el Barrio de Arriba de Escuadro de Sayago, realizado por la arquitecta Esther Prada.

La coopération européenne, qui permet de promouvoir l'échange d'informations et d'expériences entre les administrations publiques, se révèle être un moyen d'appuyer ces administrations dans le processus d'application de la Convention.

# En conclusión...

L'interprétation du paysage, selon le point de vue que propose la Convention, « tend un pont » vers l'économie afin qu'elle impulse un contexte adapté aux scénarios écologiques et aux cultures de chaque territoire, dont la sauvegarde doit modeler les actions privées et publiques, individuelles et collectives, depuis et au-delà des marchés et des pouvoirs qui les représentent.

Dans la mesure où se réalise cette rénovation dans l'économie, impulsée par le paysage, les européens intégreront une culture de cultures, dans laquelle l'appréciation de la diversité des perceptions de ses territoires fait face aux inégalités qui menacent la cohésion sociale. En conférant à l'économie un humanisme capable de valoriser et de thésauriser le maximum de chaque individu, en s'érigeant comme le moteur qui réalimente le bien-être, l'emploi et la vie sociale des européens, et renforce la démocratie.

«Jamais la nature dit une chose et une autre la sagesse »

JUVENAL (67-127) - POETA SATÍRICO ROMANO